# Guide d'utilisation pour l'outil de gestion des données de sécurité

## **Configuration initiale**

- 1. Emplacement des fichiers : M :\SIRH\PROJETS\SANTE SECURITE
  - IMPORTANT : Ne pas changer l'emplacement de la cellule contenant le chemin sauf si ce dernier a changé
- 2. **Organisation des feuilles** : Toujours avoir la feuille "PARAMETRAGE" comme première feuille

#### Lancement de la macro

- Utiliser le bouton "Lancer la macro" dans l'interface
- Si le bouton ne fonctionne pas, alternatives :
  - Utiliser le raccourci Ctrl + M
  - Lancer manuellement depuis l'onglet développeur (Basededonneessst)

### Procédure d'utilisation

- 1. Créer un dossier au chemin indiqué avec le format AAAAMMJJ de la date de lancement de la macro
- 2. Structure des fichiers à préparer :
  - Fichier Partie 1 : Date, Heure de l'accident, Matricule de la victime, Type,
    Nom, Prénom, Niveau 02, Niveau 03, Niveau 04, Profession, Société
  - Fichier Partie 2: Date, Heure de l'accident, Matricule de la victime, Type,
    Nom du lieu de l'accident, Lieu précis de l'accident, Spectacles,

- Description de l'activité lors de l'accident, Description de la nature de la lésion, Nature de lésion, Groupe de siège de lésion
- Fichier Partie 3 : Date, Heure de l'accident, Matricule de la victime, Type,
  Siège de lésion, Avec arrêt, Ancienneté au poste, Cause par un tiers,
  Catégorie profession, Contrat de travail, Description de l'objet utilisé
- Fichier Partie 4: Date, Heure de l'accident, Matricule de la victime, Type,
  Heure de début de travail, Heure de fin de travail, Sexe, Éléments
  matériels et facteurs humains, Phase de production, Age, Registre
- 3. Placer les fichiers issus de l'extraction dans le nouveau dossier en s'assurant que leur nom finit bien par "Partie 1.xlsx", "Partie 2.xlsx", "Partie 3.xlsx" ou "Partie 4.xlsx"

#### En cas d'erreur

- Si un message d'erreur apparaît, cliquer sur "Fin" puis rouvrir la macro
- Supprimer tous les onglets sauf "paramétrage" et enregistrer. Fermer puis Ouvrir.
- Vérifier le chemin et le respect de la notice d'utilisation
- Si le problème persiste, contacter le SIRH